

Sont présents lors du premier atelier de réflexion : F. Trum (Cabinet en charge de la ruralité, C. Tellier), V. Obsomer (SPWARNE, Direction DR), B. Brassine (Pôle AT), C. Billouez et V. Rousseau (FRW), M. Lacasse et J. Noël (GREOVA), Ch. Reuter (WFG), C. Ruyters (IWEPS), G. Delaitte (UVCW), C. Vandoorne (Care ESPRIst-ULiège), C. Brulard (CAPRU-ULiège).

1. Plusieurs constats posés ensemble

- Aux niveaux local et régional : on constate quelques difficultés d'appropriation et d'utilisation des résultats issus des évaluations.
- Au niveau local :
 - Appauvrissement de la participation au fur et à mesure du processus de l'ODR : participation maximale au moment de l'élaboration du programme, participation représentative via la CLDR au moment de la mise en œuvre et puis quid de la participation en matière d'évaluation
 - Les injonctions du Décret et de l'Arrêté en matière d'évaluation sont multiples et incomprises par les acteurs locaux.
- En matière d'évaluation :
 - L'évaluation n'est pas que de l'évaluation, elle renforce le projet/l'action qu'on évalue. C'est une étape d'un processus qui permet d'apporter des améliorations
 - Indépendamment des résultats du programme/des projets, participer à l'évaluation permet de mieux comprendre les enjeux, de donner du sens et de la vision à ce qu'on fait, de pérenniser son implication, son intérêt tout au long de l'ODR. L'évaluation permet une validation de la démarche par les participants et devrait pouvoir susciter un intérêt pour eux-mêmes dans leur propre démarche.
 - Il y a tellement de choses qui peuvent être évaluées et sur lesquelles on peut agir : Importance de prioriser nos/les actions évaluatives selon nos/les questionnements et les utilités qui peuvent faire suite à l'exercice d'évaluation.
 - Dans ce sens, l'intérêt de nos rencontres est d'identifier les attentes des acteurs impliqués au niveau régional, auxquelles viendront encore s'ajouter celles des acteurs locaux : au-delà des finalités attendues par les différentes parties prenantes participant aux ateliers organisés par le CAPRU et la CARE ESPRIst, les finalités attendues des autres acteurs à impliquer/qui veulent être impliqués dans le processus devront encore être entendues.
- En termes de mise en pratique de l'évaluation :
 - La population participante aux ODR regroupe des profils fort divers qui peuvent être schématiquement scindés en deux groupes : d'une part des « participants techniciens » ayant une vue et une compréhension globale et plus ou moins précise de toute la procédure d'une ODR, et d'autre part, des « participants socialement motivés » qui souhaitent voir se multiplier plusieurs projets rapidement et

s'impliquer dans leur commune. Pour ces derniers, l'intérêt de l'évaluation est de pouvoir poursuivre leur investissement au-delà de l'élaboration de la fiche.

- o La participation active, telle qu'attendue dans un processus participatif et négocié ne se décrète pas. L'enjeu est de trouver une formule qui donne du sens à l'évaluation sans ajouter de complication. Il faut avoir conscience qu'un guide, un outils d'évaluation peut être interprété de manière différentes selon les communautés impliquées
- o Il est prématuré de juger de l'intérêt que les acteurs locaux pourraient porter vis-à-vis d'une démarche participative pour évaluer leur ODR.
- o Nécessité de réfléchir aux repères à donner aux participants.

2. Attentes et besoins de chacun vis-à-vis de l'évaluation des ODR : tour de table

Parties prenantes	Quelles sont mes attentes en participant aux ateliers ? Que puis-je apporter à la réflexion	A quoi sert l'évaluation ? Comment les résultats issus de l'évaluation vont-ils être utilisés par l'institution que je représente ?	Quelles sont les questions que je me pose ? Quelles sont mes préoccupations ? Sur quoi porte mon regard ?
Cabinet en charge de la ruralité		<p>C'est une étape d'un processus qui permet d'apporter une amélioration continue de ce qui se fait en général</p> <p>Avoir un regard sur les résultats obtenus sur le terrain compte tenu de l'énergie/coût mobilisés COM (efficience de la politique)</p>	<p>Quel est le point de vue/le ressenti des citoyens vis-à-vis de l'ODR menée dans leur commune ?</p> <p>Comment s'organise la gouvernance au sein de la CLDR, permet-elle un renforcement du lien entre politiques et citoyens? Quelle est l'appréciation des membres quant à la CLDR en tant que lieu d'écoute/de partage d'expression</p> <p>Attente d'un retour annuel et d'un bilan en fin d'ODR.</p>
Administration gestionnaire du DR	Pouvoir participer à l'élaboration de conseils / tableau de bord ou autre forme d'outil (à définir) afin	Motiver et entretenir la participation au niveau locale	Les citoyens considèrent-ils que leur PCDR répond aux objectifs ? Comment la mise en œuvre du

	<p>de rendre l'évaluation et l'énergie qu'on y consacre plus « utile » à tous</p> <p>le retour des citoyens introduit une partie plus réflexive dans notre travail de gestion des dossiers</p>	<p>Être mieux en mesure de témoigner de la qualité et du rapport coût/bénéfice des demandes de subsides</p> <p>Evaluer le fonctionnement des ODR , qui est une étape obligatoire après l'élaboration et la mise en œuvre.</p> <p>Échanger et globaliser les résultats obtenus</p> <p>Visée formative de l'évaluation : motivation pour approfondir la réflexion sur les critères du développement rural</p>	<p>PCDR a-t-elle permis d'améliorer le bien-être de la population (vision globale) ?</p> <p>La population consultée a-elle été élargie au-delà de la CLDR ? a-t-on constaté une augmentation des interpellations : en effet les indicateurs de bien être sont fortement centrés sur les droits démocratiques</p> <p>Pourquoi une commune ne s'implique-t-elle pas dans une ODR ? Pourquoi les communes s'impliquent-elles dans une ODR ?</p>
PAT		<p>Les conclusions de l'évaluation sont un des éléments qui permet au PAT de forger son avis dans le cadre de leur mission qui est de rendre un avis sur les PCDR : Objectiver leur appréciation; compte tenu des +/- à considérer pour le lancement d'une nouvelle opération</p>	<p>Quelle est la participation des citoyens au cours des ODR ?</p> <p>Quelles sont les conclusions en fin de validité d'un PCDR?</p> <p>Le programme a-t il été réalisé dans le bon sens : réalisations sur base de participation citoyenne, résultats, impact sur les piliers du Dvpt rural , commentaires des PP sur les indicateurs</p>
Organismes accompagnateurs	Assurer un accompagnement adéquat aux communes en ce qui concerne l'évaluation		

	de leur ODR, et notamment de l'évaluation à mi-parcours qui doit être réalisée par la CLDR		
• FRW	Xp à partager car accompagnement des GAL dans le cadre de leur auto-évaluation et mise en œuvre du guide établi par la cellule animation du Réseau	Les évaluations des GAL ont été utiles à la fois à l'Union européenne et à la Région wallonne.	Quelles sont les réalisations, résultats et impacts des ODR sur le développement local ? Comment l'ODR a-t-elle amélioré le Cadre de vie de la population ? Quels sont les commentaires des acteurs locaux par rapport à l'atteinte des indicateurs repris sur les fiches-projets ? Prévoit-on des indicateurs sur le processus : amélioration de la mise en œuvre des stratégies.
• WFG	Échanger sur/identifier les possibilités d'augmenter la profondeur de la participation Etablir des bases aidant à la préparation des acteurs locaux Rôles : accompagnateur et auteur de programme		
• GREOVA	Rôles : accompagnateur et auteur de programme	Les évaluations peuvent être des sources d'inspiration pour les nouvelles ODR dans d'autres communes ou pour avoir des projets de plus en plus aboutis. Elles peuvent	

		soutenir la communication entre accompagnateurs, entre CLDR	
Organismes externes			
<ul style="list-style-type: none"> IWEPS 	Partage d'expérience en matière d'évaluation et méthodes participatives (indices de bien-être, construction ISADF, évaluation ADL) – citoyenne membre de la CLDR de sa commune	En tant que citoyenne : l'évaluation permet aussi de renforcer le projet/l'action qu'on évalue, elle donne du sens à ce que l'on fait. Il s'agit d'un processus de transformation enrichissant pour ceux qui y participent. C'est une réponse au manque de participation qui fait défaut une fois le PCDR approuvé. La participation actuelle permet de valider la démarche en amont, et puis elle s'éteint progressivement.	Quelle est la cohérence des outils régionaux déployés au niveau communal ? Quels sont les liens entre le PCDR et les autres outils déployés au niveau communal ? Y-a-t-il une entente sur ce qu'est le développement durable au niveau local ? Quel a été le rôle des élus locaux dans la réussite de l'implémentation des ODR ? Ont-ils compris les enjeux de la participation locale ?
<ul style="list-style-type: none"> UVCW 	Apporter un appui à la réflexion et tirer des enseignements utiles qui pourront être mis à profit dans le cadre des missions de formation de l'UVCW		

3. Des points d'attention pour la suite

- L'évaluation ne doit pas être subie par les citoyens.
- L'intervention des citoyens nécessite un "outil" accessible/compréhensible par tous. Souvent une évaluation non formelle est présente dans les rapports annuels. L'enjeu est de pouvoir appliquer des méthodes accessibles aux différentes parties prenantes sans utiliser le jargon technique retrouvé dans la littérature. Une traduction pédagogique est donc utile pour les citoyens et acteurs de première ligne. Le citoyen doit s'appropriier l'outil aux bénéfices de l'évaluation COMM Outil/méthode et /ou démarche ?
- Un enjeu est aussi de permettre de s'approprier les résultats : +/- des tableaux de bords ?

- La motivation des citoyens à s'impliquer dans cet exercice doit être éveillée.
- Même si l'évaluation et la participation sont prévues dans le décret, dans les faits la participation ne se décrète pas, dans ce sens, elle ne peut être activée que sur base volontaire/motivée.
- Les élus locaux ont un rôle crucial dans la réussite des ODR. Il est nécessaire que les élus locaux comprennent et maîtrisent le processus évaluatif.

- Les objectifs globaux des ODR ne représentent pas les finalités attendues de l'évaluation. Ainsi, ce qui est attendu de l'évaluation par les acteurs locaux ne dépend pas nécessairement des objectifs définis par le programme.